

Protection sociale complémentaire (PSC) :

Pas touche à la sécu et au principe de solidarité !

Notre santé n'est pas une variable d'ajustement !

Motion adoptée en formation FO le 8 décembre par 30 profs et AESH

La protection sociale complémentaire qui nous avait été vendue comme une avancée sociale se révèle être une énième combine du gouvernement Macron pour s'attaquer à la Sécurité sociale et favoriser la privatisation et le marché des assurances au détriment de notre santé.

En effet, le gouvernement a décidé :

- De faire un appel d'offre ouvert aux mutuelles et aux assurances privées.
- De rendre obligatoire l'adhésion pour les actifs au groupement *MGEN - CNP Assurances* qui a remporté le marché dans l'Éducation nationale.
- D'exclure les retraités de toute participation de l'État.
- De séparer la santé de la prévoyance jusqu'alors inclus dans la plupart des mutuelles.
- Le ministère de l'Éducation nationale a opté pour deux options, l'une à 7,23€ et l'autre à 30,33€. L'option 1 n'inclut pas les soins dentaires ni l'optique !

Il s'agit de mettre en place une sécurité sociale à 3 étages : une sécurité sociale réduite à peau de chagrin, une complémentaire obligatoire, une surcomplémentaire ou des options auxquelles seuls les plus fortunés pourront souscrire.

Parmi les plus précaires, ceux qui ont fait des simulations sur le site de la MGEN voient déjà une perte de leur pouvoir d'achat. D'autres voient leur situation s'améliorer mais pour combien de temps ? Car, à n'en pas douter, ce régime sera une variable d'ajustement et l'économie de guerre voulue par Macron viendra inévitablement peser sur son financement donc sur la prise en charge de notre santé. C'est la poursuite du « paquet salarial » qui comprend les 10% de prélèvements sur le salaire en cas d'arrêts maladie et le gel du point d'indice du budget Lecornu.

C'est une grave remise en cause du principe de solidarité de la sécurité sociale de 1945 : cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins. Face à la précarisation des personnels de l'Éducation nationale, c'est au contraire vers le 100% sécu que nous devons tendre.

FO a eu raison de ne pas signer cet accord, il est urgent de le dénoncer et de renégocier !

Nous voulons :

- La liberté d'adhésion à la complémentaire santé
- Le couplage santé-prévoyance
- Une même couverture pour tout le monde selon le principe de solidarité, sans aucune option, surcotisation, surcomplémentaire...etc.
- La solidarité intergénérationnelle
- Le rétablissement des 100% d'indemnisation en cas d'arrêt maladie